

Diplôme de français professionnel - Affaires B2

Examen réservé aux personnes dont la langue maternelle n'est pas le français

délivré à **Tamás ILYÉS**

né(e) le 2 janvier 1990

MENTION BIEN

Le Titulaire



Le Président
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de région Paris Ile-de-France



Paris, le 2 octobre 2014